Construire les bases et consolider la relation employeur - salarié

Une journée pour se questionner sur sa posture d'employeur et construire un fonctionnement durable avec ses salariés.

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor et des départements limitrophes.

OBJECTIFS

Être capable de trouver une information dans les textes régissant le droit du travail de mes salariés pour répondre à un nouveau besoin.
Identifier et comparer les principaux outils d'encadrement et de suivi des salariés.
Mettre en place des outils pour encadrer la gestion des ressources humaines et pérenniser cet encadrement.
Proposer un cadre d'échange sur les relations employeurs-salariés, entre employeurs et salariés.

ENJEUX

Le secteur agricole est le 2ème employeur de France. Pourtant les agriculteurs n'ont pas de formation dans la gestion des ressources humaines et connaissent mal le droit du travail. Cela peut mener à des situations conflictuelles. Au sein de l'exploitation ou dans le cadre d'une responsabilité associative ou syndicale, l'agriculteur employeur a besoin des compétences de base pour réussir un recrutement et pour créer un cadre favorable à une collaboration efficace. Il y a une demande forte, de la part des agriculteurs de se former pour faciliter la prise de responsabilités et améliorer la communication, l'organisation du travail.
La volonté dans les Côtes d'Armor est de proposer une formation qui permette aux paysans de démarrer une professionnalisation dans la gestion des ressources humaines.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire.

CONTENU

Objectifs pédagogiques :
• Être capable de trouver une information dans les textes régissant le droit du travail de mes salariés pour répondre à un nouveau besoin
• Identifier et comparer les principaux outils d'encadrement et de suivi des salariés
• Mettre en place des outils pour encadrer la gestion des ressources humaines et pérenniser cet encadrement
• Proposer un cadre d'échange sur les relations employeurs-salariés, entre employeurs et salariés

Contenus :
Situer le droit du travail dans le cadre législatif global
Identifier les sources du droit du travail.
Reconnaître la classification des textes qui régissent le droit du travail de mes salariés (conventions collectives)
S'exercer à la recherche d'une information, d'une règle.
Partager et échanger sur la posture de chacun à partir d'études de cas sur des thématiques telles que : savoir dire non, la distance entre employeur et salarié, la surcharge de travail, l'autonomie, la gestion des priorités.
Echanges et apports sur le harcèlement et les violences au travail, sur les risques psychosociaux liés à la surcharge de travail, au stress, à l'épuisement professionnel.
Thématiques à prioriser en fonction des besoins exprimés par les stagiaires :
Mettre en place un cadre sécurisant et permettant d'établir une relation de confiance : rôles et contenus de l'entretien d'embauche, du contrat de travail, du bilan annuel.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 09/02/2022

MODALITÉS D'ACCÈS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS
Formation prise en charge pour les stagiaires eligibles VIVEA

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Aurélie Brimbeuf
contactap22@orange.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.27.69.81

SATISFACTION : 93,58 % - Taux d'acquisition des compétences : 87,50

NOTE : Repas tirés du sac. Respect des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.

Présenter les outils de suivi (choix selon les besoins exprimés par les stagiaires) : fiche de poste, feuille de mission, plan de charge, point régulier écrit/oral, bilan annuel…
Le bien-être au travail : lister les obligations des employeurs (DUERP, affichage obligatoire)

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec support écrit, travaux
de groupe et personnels, étude de cas et temps de synthèse.
Analyse de cas et mise en situation.
L'animateur amènera les participants à s'interroger, à s'exprimer, avant d'amener les informations théorique et conceptuelle - Le bénéficiaire est au centre de l'apprentissage : les mises en situations sont basées sur des situations concrètes issues de la vie même des participants.

MOYENS MATÉRIELS

Salle, Paper-bord, Vidéo projecteur, supports pédagogiques fournis.

Matériel à prévoir : matériel de prise de note et restauration du midi

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation orale et écrite de la formation, questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00013

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/02/2022	Salle des Dunes 22120 Côtes-d'Armor	Virginie Beaupérin, animatrice à l'ADEAR Pays de la Loire.

THÈMES

Autres

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)